



Mauritius Chamber of Agriculture

2ème Communiqué de presse Production Sucrière 2023

Le coup d'envoi pour la campagne sucrière 2023 a été lancé par Alteo le 3 juillet dernier, suivi de Terra et Omnicane.

Un suivi attentif de l'évolution de la récolte démontre une certaine amélioration au niveau de la production sucrière comparativement à la première estimation. Ainsi, après avoir réalisé un peu plus de 50% de la récolte, l'estimation de la production sucrière est revue à la hausse, soit autour de 230 000 tonnes de sucre, sur la base d'une récolte attendue de 2.3 millions de tonnes de canne à d'un taux d'extraction moyen de l'ordre de 10%.

Plusieurs points qui pourraient avoir un impact sur la suite de la campagne ont retenu l'attention des membres du *Crop Estimate Coordinating Committee* (CECC).

Le premier concerne la qualité de la canne livrée à l'usine. Depuis le début de la coupe, une campagne de canne propre a été implémentée positivement et porte ses fruits. Mais la vigilance est de mise sur le reste de la campagne pour que les efforts initiés soient bénéfiques à toute l'industrie.

Le deuxième point qui a retenu l'attention des membres du CECC est la baisse de 16% par rapport à l'année dernière, du nombre de petits planteurs enregistrés auprès de la *Sugar Insurance Fund Board* (SIFB). Cette situation préoccupante pour l'avenir de l'industrie mérite une analyse plus approfondie pour identifier les facteurs contribuant à cette baisse de nombre de planteurs et de superficies associées.

Le dernier point débattu par les membres du CECC concerne la disponibilité en eau nécessaire pour une productivité optimale de la pousse de la canne. Le renouvellement, mois après mois, depuis décembre 2022, du *Central Water Authority (Dry Season) Regulations 2023*, couplé à des quotas drastiques de disponibilité d'eau inquiètent fortement les acteurs de l'industrie, surtout pour les cannes en repousse après la coupe et les champs en replantation.

Ce deuxième communiqué fait suite à la réunion des membres du CECC tenue le 10 octobre et présidée par la Chambre d'Agriculture. Pour rappel, ce comité est constitué de représentants de la Mauritius Cane Industry Authority, du Mauritius Sugarcane Industry Research Institute, des établissements sucriers, du Sugar Insurance Fund Board, du Mauritius Sugar Syndicate, de Statistics Mauritius et du ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire.

MCA - 18 octobre 2023

Pour plus d'informations, contacter :
Jacqueline Sauzier - Secrétaire Général
Chambre d'Agriculture de l'Ile Maurice
Tél : 432 1530 / 432 1535 - Fax : 432 1316
Email : communication@mcamu.org